

États financiers de

CARE Canada

30 juin 2013 et 2012

CARE Canada

30 juin 2013 et 2012

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
Bilans	3
États des résultats.....	4
États de l'évolution des soldes de fonds	5
États des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-21
Activités des programmes selon les secteurs - Annexe.....	22

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
CARE Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CARE Canada, qui comprennent les bilans aux 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1^{er} juillet 2011 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 juin 2013 et 30 juin 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder nos opinions d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CARE Canada au 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1^{er} juillet 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 juin 2013 et 30 juin 2012, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte s.r.l.

Comptables professionnels agréés, Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 18 novembre 2013

CARE Canada

Bilans

au 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1^{er} juillet 2011

(en milliers de dollars)

	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Fonds annuel	Total		
			30 juin 2013	30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2011
	\$	\$	\$	\$	\$
				(note 2)	(note 2)
Actifs					
Actif à court terme					
Encaisse et quasi-espèces	-	25 092	25 092	31 109	22 386
Débiteurs	-	2 334	2 334	2 805	4 018
Apports à recevoir des donateurs (note 4)	-	4 634	4 634	6 427	3 167
Frais payés d'avance	-	393	393	470	510
	-	32 453	32 453	40 811	30 081
Placements affectés (note 4)	-	230	230	230	230
Prêts à recevoir (note 14)	238	-	238	158	550
Placements à long terme (note 5)	180	34	214	217	334
Immobilisations corporelles (note 6)	-	5 191	5 191	7 158	4 829
Total de l'actif	418	37 908	38 326	48 574	36 024
Passifs					
Passif à court terme					
Solde interfonds	(295)	295	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	-	6 476	6 476	9 621	8 312
Sommes à payer à l'État	-	284	284	287	223
Apports reportés (note 4)	-	22 669	22 669	26 561	18 315
Portion à court terme de la dette à long terme (note 7)	-	203	203	192	184
	(295)	29 927	29 632	36 661	27 034
Dette à long terme (note 7)	-	1 016	1 016	1 219	1 411
Apports reportés (note 4)	-	230	230	230	230
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	-	577	577	2 388	203
Total du passif	(295)	31 750	31 455	40 498	28 878
Engagements, éventualités et garanties (notes 15 et 16)					
Soldes de fonds					
Fonds annuel					
Non affecté	-	1 764	1 764	3 007	3 617
Investi en immobilisations corporelles (note 9)	-	3 394	3 394	3 358	3 031
Affecté d'origine interne (note 10)	-	1 000	1 000	1 000	-
Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence - grevé d'affectations d'origine externe	713	-	713	711	498
Total des soldes de fonds	713	6 158	6 871	8 076	7 146
Total du passif et du solde de fonds	418	37 908	38 326	48 574	36 024

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

CARE Canada

États des résultats des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Fonds annuel	Total	
			2013	2012
	\$	\$	\$	\$
				(note 2)
Soutien et revenus				
Dons				
Non affectés	-	5 375	5 375	5 909
Affectés	1	2 035	2 036	4 049
Apports canadiens	-	27 204	27 204	27 432
Apports d'organismes multinationaux	-	43 315	43 315	68 166
Apports des membres de CARE International	-	39 559	39 559	46 628
Revenus de placements et d'intérêts (note 12)	26	191	217	524
Amortissement des apports reportés				
afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	-	1 811	1 811	503
Divers	-	1 040	1 040	1 814
Gains de change	-	104	104	383
Total soutien et revenus	27	120 634	120 661	155 408
Dépenses				
Activités des programmes (Annexe)				
Aide humanitaire et d'urgence	-	52 992	52 992	86 932
Gestion de l'environnement et ressources naturelles	-	11 294	11 294	10 444
Santé et VIH	-	22 255	22 255	23 273
Programmes d'intégration multisectoriels	25	9 967	9 992	13 245
Développement d'entreprises	-	15 550	15 550	10 477
Gestion des bureaux d'outre-mer	-	996	996	967
Programmes internationaux	-	1 146	1 146	1 374
	25	114 200	114 225	146 712
Services de soutien				
Gestion et frais généraux	-	3 782	3 782	3 670
Campagnes de financement, relations avec le public et les donateurs	-	3 126	3 126	3 597
Affiliation à CARE International	-	733	733	499
	-	7 641	7 641	7 766
Total des dépenses	25	121 841	121 866	154 478
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	2	(1 207)	(1 205)	930

CARE Canada

États de l'évolution des soldes de fonds des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Fonds annuel			Total	
		Investi en immobilisations corporelles (note 9)	Affecté d'origine interne (note 10)	Non affecté	2013	2012
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	711	3 358	1 000	3 007	8 076	7 146
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	2	-	-	(1 207)	(1 205)	930
Variation nette dans les immobilisations corporelles (note 9)	-	36	-	(36)	-	-
Soldes de fonds à la fin	713	3 394	1 000	1 764	6 871	8 076

CARE Canada

États des flux de trésorerie des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars)

	2013	2012
	\$	\$
		(note 2)
Liquidités provenant de (utilisées dans) les activités suivantes :		
Exploitation		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(1 205)	930
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 247	835
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 811)	(503)
	(769)	1 262
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Diminution des débiteurs	471	1 213
Diminution (augmentation) des apports à recevoir des donateurs	1 793	(3 260)
Diminution des frais payés d'avance	77	40
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	(3 145)	1 309
Augmentation (diminution) des sommes à payer à l'État	(3)	64
Augmentation (diminution) des apports reportés	(3 892)	8 246
	(5 468)	8 874
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(280)	(3 163)
Diminution (augmentation) des prêts à recevoir	(80)	391
Diminution des placements à long terme	3	117
	(357)	(2 655)
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	(192)	(184)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	2 688
	(192)	2 504
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des quasi-espèces	(6 017)	8 723
Encaisse et quasi-espèces au début	31 109	22 386
Encaisse et quasi-espèces à la fin	25 092	31 109

CARE Canada

Notes complémentaires

des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

1. Description

CARE Canada a été fondé en 1946 et constitué en société en 1977 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Organisme sans but lucratif et non gouvernemental, spécialisé dans le domaine du secours, du redressement et du développement dans les pays en développement, CARE Canada est régi par un conseil d'administration formé de bénévoles, qui mettent gratuitement leurs services à la disposition de CARE Canada.

CARE Canada est une œuvre de bienfaisance enregistrée aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. CARE Canada est un membre indépendant de CARE International.

2. Principales méthodes comptables

Changement de méthodes comptables

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2013, CARE Canada a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) (les "nouvelles normes") présentées dans la Partie III du Manuel de l'ICCA. CARE Canada applique également les normes comptables pour les entreprises à capital fermé de la Partie II du Manuel de l'ICCA dans la mesure où les normes de la Partie II traitent de sujets non inclus dans la Partie III. Conformément au chapitre 1501 du Manuel de l'ICCA, intitulé *Application initiale des normes comptables pour les organismes sans but lucratif* (chapitre 1501), la date de transition des nouvelles normes était le 1^{er} juillet 2011 et CARE Canada a présenté un bilan d'ouverture en date de cette transition aux nouvelles normes. Ce bilan d'ouverture représente le point de départ de sa comptabilité selon les nouvelles normes. Dans son bilan d'ouverture et en vertu des recommandations du chapitre 1501,

CARE Canada :

- a) comptabilise tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les normes;
- b) ne comptabilise pas des éléments en tant qu'actifs ou passifs si les normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) reclasse les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes des capitaux propres, mais qui, selon les normes, appartiennent à une autre catégorie;
- d) applique les normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

Conformément aux exigences du chapitre 1501, les méthodes comptables présentées plus loin ont été appliquées de la même manière pour tous les exercices présentés et les ajustements consécutifs à l'adoption des nouvelles normes ont été appliqués rétrospectivement à l'exception des cas où les exemptions facultatives dans le cadre du chapitre 1501 ont été appliquées.

Lors de l'adoption des normes pour la première fois, CARE Canada a choisi l'exemption pour la réévaluation du terrain et des immeubles et d'utiliser la juste valeur au coût réputé à la date de transition. L'impact de cette exemption se reflète dans la conciliation des soldes de fonds au bilan au 1^{er} juillet 2011 (note 9).

CARE Canada

Notes complémentaires des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Changement de méthodes comptables (suite)

Les conséquences de l'adoption des nouvelles normes sur le bilan au 1^{er} juillet 2011 sont les suivantes :

	Tel que présenté précédemment au 30 juin 2011	Ajustements	Tel que présenté au 1 ^{er} juillet 2011
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	3 781	1 048	4 829
Total de l'actif	34 976	1 048	36 024
Total du passif	28 878	-	28 878
Soldes de fonds			
Investi en immobilisations corporelles	1 983	1 048	3 031
Total des soldes de fonds	6 098	1 048	7 146
Total du passif et du solde de fond	34 976	1 048	36 024

Les conséquences de l'adoption des nouvelles normes sur le bilan au 30 juin 2012 sont les suivantes :

	Tel que présenté précédemment au 30 juin 2012	Ajustements	Tel que présenté au 30 juin 2012
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	6 228	930	7 158
Total de l'actif	47 644	930	48 574
Total du passif	40 498	-	40 498
Solde de fonds			
Investi en immobilisations corporelles	2 428	930	3 358
Total des soldes de fonds	7 146	930	8 076
Total du passif et du solde de fond	47 644	930	48 574

CARE Canada

Notes complémentaires des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Changement de méthodes comptables (suite)

Les conséquences de l'adoption des nouvelles normes à l'état des résultats pour l'exercice clos le 30 juin 2012 sont les suivantes :

	Tel que présenté précédemment pour l'exercice clos le '30 juin 2012	Ajustements	Tel que présenté pour l'exercice clos le '30 juin 2012
	\$	\$	\$
Total du soutien et revenus	155 408	-	155 408
Services de soutien			
Gestion et frais généraux	3 553	118	3 671
Total des dépenses	154 361	118	154 479
Excédent des revenus sur les dépenses	1 047	(118)	929

Les ajustements fait aux soldes de fonds et à l'excédent des revenus sur les dépenses suite à la transition aux nouvelles normes est le suivant :

Juste valeur des immobilisations corporelles

CARE Canada a choisi d'utiliser l'exemption du chapitre 1501, paragraphe .13 et a choisi d'utiliser la juste valeur comme coût réputé à la date de la transition. Par conséquent, à la date de transition, CARE Canada a réévalué son terrain et ses immeubles à leur juste valeur.

CARE Canada

Notes complémentaires des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Juste valeur des immobilisations corporelles (suite)

L'impact de l'adoption de ce nouveau référentiel sur les immobilisations corporelles au 1^{er} juillet 2011 est le suivant :

	Tel que présenté précédemment pour l'exercice clos le 30 juin 2011	Ajustements	Tel que présenté pour l'exercice clos le 1 ^{er} juillet 2011
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles au coût réputé			
Terrain	271	(22)	249
Immeubles	3 362	1 070	4 432
	3 633	1 048	4 681

L'impact de l'adoption de ce nouveau référentiel sur les immobilisations corporelles au 30 juin 2012 est le suivant :

	Tel que présenté précédemment pour l'exercice clos le 30 juin 2012	Ajustements	Tel que présenté pour l'exercice clos le 30 juin 2012
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles au coût réputé			
Terrain	271	(22)	249
Immeubles	3 218	952	4 170
	3 489	930	4 419

L'ajustement de 930 \$ (1 048 \$ en 2011) aux immobilisations corporelles représente l'augmentation de la juste valeur, nette de tout amortissement passé lors de la date de transition. L'ajustement de 118 \$ à l'état des résultats de l'exercice 2012 représente l'amortissement additionnel établi sur le nouveau coût réputé.

Méthode de présentation

Ces états financiers incluent les actifs et les passifs des activités canadiennes de CARE Canada et des sept (sept le 30 juin 2012; six le 1^{er} juillet 2011) bureaux d'outre-mer (Tchad, Cuba, Djibouti, Indonésie, Kenya, Zambie et Zimbabwe) qui relèvent de son autorité, ainsi que les revenus et les dépenses découlant des contrats conclus par CARE Canada et ses sept bureaux d'outre-mer avec des organismes donateurs pour le financement des projets dans divers pays.

Comptabilité par fonds

CARE Canada applique la méthode par fonds affectés pour comptabiliser ses apports. Pour s'assurer du respect des conditions et des restrictions placées sur les ressources mises à la disposition de CARE Canada, les comptes de CARE Canada sont classés dans des fonds, pour des fins comptables, qui correspondent à des activités ou à des objectifs spécifiés par les donateurs ou qui correspondent aux principes directeurs du Conseil d'administration. Les transferts interfonds sont comptabilisés tels qu'approuvés par le Conseil d'administration de CARE Canada.

Le Fonds annuel gère les ressources à utiliser pour les programmes de CARE Canada et pour ses activités administratives. Ce fonds gère les ressources non affectées et les apports affectés.

CARE Canada

Notes complémentaires des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence inclut les dons et apports dont l'utilisation est affectée par les donateurs pour :

- le Programme d'équipe d'intervention de secours d'urgence rapide devant être utilisé pour aider au tout début d'une crise;
- le Programme des entreprises favorables aux pauvres devant être utilisé pour réduire efficacement la pauvreté en utilisant des mécanismes du marché et des fonctions de gestion d'entreprises, créés pour placer plus de revenus dans les mains des pauvres.

Constatation des revenus

Apports :

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés correspondant aux opérations générales sont constatés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où les dépenses afférentes sont encourues.

Les apports affectés pour le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placements gagnés sur le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus du Fonds d'entreprise et d'urgence ou du Fonds annuel selon la nature des restrictions imposées par le donateur. Les autres revenus de placements sont constatés comme revenus du Fonds annuel lorsque gagnés.

Apports canadiens :

CARE Canada conclut des contrats avec le gouvernement canadien (le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement ("MAECD"), anciennement l'Agence canadienne de développement international) et d'autres organismes donateurs pour le financement de projets dans divers pays. Ce financement est comptabilisé à titre de revenus dans le Fonds annuel dans la mesure où les dépenses connexes sont engagées. Le recouvrement de frais généraux, les honoraires de gestion ou les frais d'approvisionnement revenant à CARE Canada sont comptabilisés à titre de revenus du Fonds annuel conformément aux dispositions de chaque contrat.

La portion des apports qui se rapporte à une période future est reportée et constatée comme revenus du Fonds annuel dans la période où les apports sont dépensés. Tout apport dépensé en excédent des apports reçus des donateurs est présenté au bilan dans les apports à recevoir des donateurs.

Apports et dons de services :

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont comptabilisés comme les revenus et les dépenses des activités de programme à leur juste valeur.

Lorsque les gouvernements et les collectivités locales des pays où CARE Canada exerce ses activités fournissent main-d'œuvre, transport et installations d'entreposage pour divers projets, la valeur de ces apports n'est pas reflétée dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

De même, les apports provenant de divers médias dans le cadre de services de message d'intérêt public et de campagnes de financement ne sont pas reflétés dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

CARE Canada

Notes complémentaires

des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus (suite)

Apports et dons de services (suite) :

Les dons d'immobilisations corporelles et les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Ventilation des dépenses

Les dépenses de CARE Canada sont comptabilisées et reportées par programme et services de soutien. L'organisme encourt un bon nombre de dépenses de soutien général propres à l'administration de ses activités de programmes. Ces dépenses de soutien général encourues par les activités canadiennes de CARE Canada sont incluses sous les postes : "Gestion des bureaux d'outre-mer", "Programmes internationaux", "Gestion et général" et enfin, "Levées de fonds, relations avec le public et les donateurs". Il n'y a pas de ventilation de dépenses de soutien général canadiennes aux diverses activités de programmes. Les dépenses de soutien général telles que l'établissement de budget, la comptabilité, les ressources humaines et la technologie de l'information encourues par les sept (sept en 2012) bureaux d'outre-mer sont affectées aux activités de programmes. Les coûts en personnel sont alloués selon le pourcentage de temps des employés impliqués dans le soutien d'un programme précis et les autres charges d'exploitation et dépenses générales sont réparties sur une base proportionnelle selon chaque fonction. Ces ventilations sont révisées, mises à jour et appliquées sur une base prospective.

Instruments financiers

Les instruments financiers de CARE Canada consistent d'encaisse et de quasi-espèces, de débiteurs, d'apports à recevoir des donateurs, des placements, de prêts à recevoir, de créditeurs et charges à payer, des sommes à payer à l'État et de la dette à long terme.

CARE Canada évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception de l'encaisse et des quasi-espèces et des placements qui ont été évalués à la juste valeur.

Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'encaisse et les quasi-espèces affectées et non affectées facilement monnayables en espèces liquides. En vertu de la Politique de placement approuvée par le Conseil d'administration, l'encaisse et les quasi-espèces se composent de placements très liquides facilement monnayables et soumis à un risque de variation de valeur peu important.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises pour être utilisées directement dans le cadre de projets financés par les donateurs sont passées en charges dans l'année de leur achat étant donné que CARE Canada n'a pas le titre de propriété de ces immobilisations corporelles. Celles qui ne sont pas spécifiques à un projet sont capitalisées et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur de ces immobilisations à la date de l'apport.

En ce qui concerne les logiciels utilisés à l'interne, les frais d'acquisition liés aux permis d'utilisation de logiciels et les frais de consultation connexes, ainsi que les coûts salariaux des employés directement associés à la mise en place de l'immobilisation sont capitalisés. Les frais d'entretien des logiciels, de formation et de conversion de données sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

CARE Canada

Notes complémentaires des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile de la manière suivante :

Immeubles	10 et 40 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	Selon la durée du bail
Équipement du bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciel	1 à 3 ans

Le terrain n'est pas amorti vu sa durée de vie infinie.

Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis d'après des taux moyens mensuels. Les gains ou les pertes de change qui en découlent sont présentés séparément dans le Fonds annuel.

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Canada fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à rapporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses constatés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour évaluer la possibilité de recouvrement des dépassements de coûts des projets et la détermination de la provision des apports à recevoir douteux des donateurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la juste valeur des placements et le montant des charges à payer.

3. Gestion du capital

Les objectifs de CARE Canada quant à la gestion de son capital (solde de fonds) sont :

- de s'assurer que suffisamment de ressources soient en place pour les priorités définies par le Conseil d'administration lors de la mise en place du budget annuel et du plan d'affaires;
- de protéger la capacité de l'entité de continuer à être considérée comme organisme caritatif et d'atteindre les objectifs des divers fonds tels que décrits à la note 2;
- de maintenir la réserve non affectée du Fonds annuel à un montant équivalent à un minimum de six mois de frais d'exploitation;
- de placer des fonds dans des instruments financiers qui soient conformes à la politique de placement et qui représentent un faible risque pour CARE Canada.

CARE Canada

Notes complémentaires

des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

3. Gestion du capital (suite)

CARE Canada gère diverses ententes de contribution ayant des restrictions externes spécifiant les conditions d'utilisation des ressources financières. CARE Canada a respecté les conditions sur ces restrictions externes. CARE Canada contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières qui incluent la révision des flux de trésorerie et des écarts dans les prévisions et les budgets.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. CARE Canada s'est conformé à toutes les exigences concernant la gestion de son capital.

4. Apports reportés

Les apports reportés à court terme représentent les apports affectés d'origine externe pour financer les dépenses des périodes futures.

	June 30, 2013	June 30, 2012	
	\$	\$	
Solde au début			
Apports reportés à court terme	26 561	18 315	
Apports à recevoir des donateurs	(6 427)	(3 167)	
	20 134	15 148	
Montants reçus au cours de l'exercice			
Espèces	87 814	104 090	
En nature (note 11)	22 200	47 167	
	110 014	151 257	
Montants constatés comme revenus	(112 113)	(146 271)	
	(2 099)	4 986	
Solde à la fin	18 035	20 134	
	June 30, 2013	June 30, 2012	July 1, 2011
	\$	\$	\$
Solde à la fin représenté par :			
Apports reportés à court terme	22 669	26 561	18 315
Apports à recevoir des donateurs	(4 634)	(6 427)	(3 167)
	18 035	20 134	15 148

Les apports reportés à long terme d'un montant de 230 \$ (230 \$ le 30 juin 2012 et 230 \$ le 1^{er} juillet 2011) sont représentés par des placements affectés dans des titres à revenu fixe. Le capital d'un montant de 230 \$ doit être conservé jusqu'en 2031. La juste valeur de ces placements affectés est sensiblement égale à la valeur aux livres.

CARE Canada

Notes complémentaires des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars)

5. Placements à long terme

	30 juin 2013		30 juin 2012		1 ^{er} juillet 2012	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds annuel Obligations	34	34	30	30	44	44
Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence						
Placement dans MicroVest I, LP	-	-	20	20	123	123
Placement dans MicroVest I, Fiducie auto-amortissable	13	13	-	-	-	-
Placement dans Edyficar	17	167	17	167	17	167
	64	214	67	217	184	334

Les taux d'intérêt nominaux des obligations au 30 juin 2013 varient entre 2,22 % et 10 % et ces obligations viennent à échéance entre octobre 2014 et décembre 2014.

Pour accroître les opportunités économiques, enrichir les services financiers et promouvoir le secteur privé et le développement des entreprises, CARE Canada investit dans des entreprises favorables aux pauvres ou qui offrent des services de micro financement dans les pays en développement. Le but de ces investissements est d'augmenter l'accès aux services financiers dans les communautés insuffisamment servies et de promouvoir l'entrepreneuriat et le développement économique durable.

À cet égard, CARE Canada a investi dans Edyficar qui fournit des services de micro financement au Pérou. Edyficar est une entité financière à but lucratif. CARE Canada détient une participation minoritaire sans contrôle dans Edyficar. CARE Canada a aussi investi dans le Fonds MicroVest I LP, un fonds de placements dont l'objectif est d'investir dans des institutions de micro financement du Tiers Monde. Cet investissement a été vendu en 2012. Dans le cadre de la convention de vente, le revenu accumulé résiduel était retenu dans la fiducie auto-amortissable nouvellement formée, Microvest I. Ces fonds seront rendus à CARE Canada sur une période de trois ans.

CARE Canada

Notes complémentaires des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars)

6. Immobilisations corporelles

			30 juin 2013	30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Terrain	249	-	249	249	249
Immeubles	4 432	524	3 908	4 170	4 432
Véhicules	1 069	832	237	193	43
Améliorations locatives	81	73	8	12	8
Équipement de bureau	449	375	74	69	22
Matériel informatique	566	410	156	154	75
Logiciel	3 564	3 005	559	2 311	-
	10 410	5 219	5 191	7 158	4 829

Au 30 juin 2012, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 10 249 \$ et 3 091 \$ respectivement (7 086 \$ et 2 257 \$ le 1^{er} juillet 2011 respectivement).

7. Dette à long terme

	30 juin 2013	30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2011
	\$	\$	\$
Emprunt hypothécaire remboursable en versements mensuels de 22 \$, capital et intérêts compris à un taux annuel de 5,35 %, garanti par le terrain et un immeuble ayant une valeur comptable nette de 3 644 \$ (3 757 \$ le 30 juin 2012; 3 870 \$ le 1 ^{er} juillet 2011), renouvelable en octobre 2013	1 219	1 411	1 595
Portion à court terme	(203)	(192)	(184)
	1 016	1 219	1 411

CARE Canada

Notes complémentaires des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars)

7. Dette à long terme (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices, selon les mêmes modalités sont les suivants :

	\$
2014	203
2015	214
2016	226
2017	239
2018	337

La juste valeur de l'emprunt hypothécaire est sensiblement égale à la valeur aux livres. Le 1^{er} octobre 2013, CARE Canada a négocié le renouvellement de l'emprunt hypothécaire, remboursable par mensualités de 21 \$ pour une période de 60 mois, capital et intérêts compris, à un taux annuel de 3,80 %.

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent le montant non amorti des dons et subventions reçus et utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations du solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	30 juin 2013	30 juin 2012
	\$	\$
Solde au début	2 388	203
Dons et subventions reçus et utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice	-	2 688
Montant amorti aux revenus	(1 811)	(503)
Solde à la fin	577	2 388

9. Investi en immobilisations corporelles

	30 juin 2013	30 juin 2012
	\$	\$
Solde au début	3,358	3,031
Acquisitions	280	3,163
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	(2,688)
Amortissement des immobilisations corporelles	(2,247)	(835)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1,811	503
Remboursement de la dette à long terme	192	184
Solde à la fin	3,394	3,358

CARE Canada

Notes complémentaires

des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

10. Fonds affectés à l'interne

Les fonds affectés à l'interne représentent les montants désignés par le Conseil d'administration à être utilisés pour financer l'investissement de programmes sous forme de contrepartie pour mettre l'accent sur les projets financés par les donateurs et / ou les dépenses en capital pour soutenir la mise en place de programmes. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé un transfert de 1 000 \$ comme fonds affectés à l'interne.

11. Apports en nature

Les apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont constatés comme revenus et les dépenses pour les activités de programme à leur juste valeur. Les apports en nature inclus dans les revenus et les dépenses pour les activités de programme sont les suivants :

	2013	2012
	\$	\$
Zimbabwe	875	3,216
Kenya	21,269	43,729
Zambie	-	190
Djibouti	56	-
Pakistan	-	32
	22,200	47,167

12. Revenus d'intérêts et de placements

	2013	2012
	\$	\$
Fonds annuel - revenus de placement	191	213
Fonds d'aide aux entreprises d'urgence - revenus de placement	1	1
Fonds d'aide aux entreprises d'urgence - revenus de dividendes	25	310
	217	524

13. Régime de retraite

Le régime de retraite des employés de CARE Canada (le "régime") est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés de CARE Canada qui sont admissibles au régime selon les critères précisés dans l'entente du régime. CARE Canada est tenu de contribuer 5 % du salaire brut des salariés et ce, pour l'ensemble des membres. CARE Canada a contribué 245 \$ au cours de l'exercice (259 \$ en 2012). Les cotisations de retraite sont constatées à titre de dépense au cours de la période où elles sont engagées.

14. Entité contrôlé

En 2007, CARE Canada a créé le CEP Investment Trust et lui a procuré des emprunts à long terme afin de faciliter des investissements dans des entreprises qui favorisent les pauvres dans le Tiers Monde. CARE Canada est le seul bénéficiaire du CEP Investment Trust. Les états financiers de CEP Investment Trust n'ont pas été consolidés avec ceux de CARE Canada. L'exercice financier du CEP Investment Trust se termine le 31 décembre.

CARE Canada

Notes complémentaires

des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

14. Entité sous contrôle commun (suite)

CARE Canada s'est engagé à fournir des sommes à CEP Investment Trust afin que ce dernier puisse financer certaines activités d'investissement. L'emprunt n'est pas garanti et sans modalité précise de remboursement. La juste valeur de ces emprunts à recevoir est approximativement 238 \$ (158 \$ le 30 juin 2012 et 550 \$ le 1^{er} juillet 2011).

Au 31 décembre 2012, CEP Investment Trust avait des actifs totalisant 448 \$ (448 \$ en 2011), des passifs totalisant 203 \$ (197 \$ en 2011) et son excédent de capital était de 245 \$ (251 \$ en 2011). Les revenus totaux de 2012 étaient de 2 \$ (582 \$ en 2011) et les dépenses 7 \$ (10 \$ en 2011). En 2012, le CEP Investment Trust a fait un remboursement de capital en faveur de CARE Canada de nul \$ (310 \$ en 2011).

15. Engagements et éventualités

Baux

CARE Canada s'est engagé à effectuer des versements en vertu de contrats de location-exploitation dont les échéances varient de 2014 à 2017 pour ses bureaux à l'étranger et au Canada. Les paiements annuels minimums au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	\$
2014	533
2015	148
2016	74
2017	4
	<hr/> 759

Poursuites en justice

Dans le cours normal de ses activités, CARE Canada fait l'objet de diverses poursuites en justice. Bien que l'issue de ces poursuites ne puisse être connue à l'heure actuelle, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas d'effet défavorable significatif sur les états financiers.

Facilité de crédit

Une marge de crédit non garantie de 2 000 \$, renouvelable sur une base annuelle est mise à la disposition de CARE Canada. Des avances dans le cadre de cette marge de crédit portent intérêt au taux bancaire préférentiel et sont remboursables sur demande. Au 30 juin 2013, il n'y avait pas de solde impayé (nul \$ le 30 juin 2012; nul \$ le 1^{er} juillet 2011).

16. Garanties

Tel qu'expliqué à la note 2, les apports de MAECD et d'autres apports sont assujettis à des restrictions à l'égard de l'utilisation des fonds. Les registres comptables de CARE Canada et ceux des institutions membres engagées pour réaliser les projets en sous-traitance, peuvent faire l'objet d'un audit par MAECD et d'autres organismes de financement afin de déterminer les instances, le cas échéant, où les montants imputés aux projets ne seraient pas conformes aux conditions posées et, par conséquent, pourraient être remboursables à l'organisme de financement en question. Les ajustements aux états financiers résultant de ces audits, si besoin est, seront inscrits dans les périodes au cours desquelles ils deviendront connus.

CARE Canada

Notes complémentaires des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 (en milliers de dollars)

17. Ventilation des dépenses

Une portion des activités de programmes se rapporte aux coûts administratifs encourus dans les sept (sept en 2012) bureaux d'outre-mer de CARE Canada (Tchad, Cuba, Djibouti, Indonésie, Kenya, Zambie et Zimbabwe). La ventilation est la suivante :

	2013	2012
	\$	\$
Alloué à :		
Activités de programmes		
Aide humanitaire et d'urgence	2 663	2 786
Gestion de l'environnement et ressources naturelles	604	691
Santé et VIH	2 175	2 406
Programmes d'intégration multisectorielle	571	933
Développement d'entreprises	1 294	964
	7 307	7 780
Alloué par :		
Soutien		
Administration	7 307	7 780

18. Instruments financiers

Justes valeurs

Les justes valeurs des débiteurs, des apports à recevoir des donateurs, des crédateurs et charges à payer et des sommes à payer à l'état se rapprochent de leurs valeurs comptables compte tenu de leurs brèves échéances.

Veillez-vous référer aux notes 4, 5, 7 et 14 pour les justes valeurs des autres instruments financiers de CARE Canada.

Risque de placement

Le Conseil d'administration de CARE Canada a approuvé une Politique de placement qui donne des directives pour gérer les placements de l'organisme. Le principal objectif du programme de placements de CARE Canada est d'allouer les actifs de CARE Canada pour soutenir les objectifs stratégiques et opérationnels de l'organisme.

CARE Canada

Notes complémentaires

des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

18. Instruments financiers (suite)

Risque de change

CARE Canada œuvre à l'échelle internationale et s'expose par conséquent à d'importants risques du marché provenant des fluctuations de taux d'intérêts et de devises étrangères. CARE Canada n'utilise pas d'instruments dérivés pour se protéger des risques de change mais s'appuie sur des pratiques de gestion prudente en ce qui concerne son encaisse afin de minimiser son exposition aux risques de change.

Les montants libellés en devises étrangères sont les suivants :

	30 juin 2013		30 juin 2012		1 ^{er} juillet 2011	
	Actifs monétaires	Passifs monétaires	Actifs monétaires	Passifs monétaires	Actifs monétaires	Passifs monétaires
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bureaux étrangers						
Dollars américains	6 027	6 405	10 803	11 334	5 720	8 039
Euros	2 123	1 045	2 472	1 103	2 826	1 144
CFA du Tchad	301	377	1 146	849	731	421
Pesos de Cuba	19	-	5	-	32	-
Francs Djiboutiens	594	25	205	87	-	-
Rupiahs d'Indonésie	1 308	2 174	1 513	2 345	1 613	2 418
Shillings du Kenya	972	1 617	1 919	3 676	2 112	1 775
Kwacha de Zambie	585	1 361	317	891	963	1 042
	11 929	13 004	18 380	20 285	13 997	14 839
Bureau-chef						
Dollars américains	5 130	637	4 109	1 783	1 439	1 845
Euros	231	255	108	-	270	-
	17 290	13 896	22 597	22 068	15 706	16 684

Les actifs monétaires incluent l'encaisse et les quasi-équivalents, les débiteurs et les apports à recevoir des donateurs. Les passifs monétaires incluent les créditeurs et charges à payer et les apports reportés.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Le risque de crédit maximal de CARE Canada correspond à la juste valeur des placements et de tous les débiteurs inscrite au bilan.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt de CARE Canada. L'emprunt hypothécaire et les placements dans des instruments à taux fixe de CARE Canada sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée importante.

19. Reçus de dons émis à des fins fiscales

CARE Canada est membre d'Imagine Canada et a adopté le Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière, (le "Code"). Le Code exige la divulgation du montant des dons pour lesquels des reçus pour fins fiscales ont été émis. Au cours de l'exercice, CARE Canada a émis des reçus de dons pour fins fiscales d'un montant de 4 490 \$ (6 027 \$ en 2012).

CARE Canada

Activités des programmes selon les secteurs - Annexe des exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

(en milliers de dollars)

	Aide humanitaire et d'urgence	Gestion de l'environnement et ressources naturelles	Santé et VIH	Programmes d'intégration multisectoriels	Développement d'entreprises	2013	2012
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Services d'assistance judiciaire	43	214	-	115	674	1 046	1 898
Agriculture et ressources naturelles	1 605	6 749	-	18	1 789	10 161	11 737
Santé de l'enfant et santé génétique	31	-	10 939	403	3 473	14 846	12 218
Éducation	-	-	-	1 620	490	2 110	1 659
Infrastructure	2 403	-	1 456	2 496	-	6 355	8 525
Services de santé intégrés et autres	-	-	7 461	-	-	7 461	8 204
Soutien nutritionnel	38 867	2 166	-	192	2 911	44 136	71 319
Projets intégrés	5 244	426	975	5 106	992	12 743	17 338
Développement d'activités micro-économiques	-	103	-	42	2 560	2 705	4 655
Approvisionnement d'eau et assainissement	4 799	1 636	1 424	-	2 661	10 520	6 727
	52 992	11 294	22 255	9 992	15 550	112 083	144 280

(note 2)